



## Droits du conjoint survivant

Par **elno**, le **07/05/2014** à **23:39**

Quelle est l'utilité de la donation au dernier vivant lorsqu'un couple est mariés sous le régime de la communauté ?

Dans ce caLors du décès de l'un des deux et si il y a un héritier du décédé:

1) Le survivant est-il entièrement propriétaire, sinon quelle est la part pour chacun de l'usufruit et de la nue-propriété ?

2) faut-il, de toutes façons, l'autorisation de l'héritier pour vendre la maison et acheter un autre bien ?

Merci de votre réponse.

Par **thierry85**, le **09/05/2014** à **16:34**

mes parents ont le meme contrat , les enfants herite de la maison mais n'ont pas le droit de viré la personne qui reste et si elle veut , elle peut vendre la maison et faire ce qu'elle veut de l'argent , tant qu'il reste un parent vivant il fait ce qu'il veut de ses bien